

Début des campagnes de stérilisation des chats errants

L'obligation du maire, suivant le code rural en matière de divagation, est de prendre en charge la gestion des opérations, notamment à l'égard de la population féline, les problèmes posés par les animaux errants pouvant engendrer des problèmes de sécurité ou de salubrité publique. C'est dans ce cadre que la ville de La Teste de Buch mène des campagnes de stérilisation des chats errants.

Afin d'éviter les colonisations et les nuisances possibles pour les habitants de la commune (bruits, odeurs, ...), il convient de mettre en place une gestion durable des populations dits « chats libres » passant par une identification (au nom de la commune ou d'une association) et d'une stérilisation des animaux puis un relâchement sur le site de capture.

Cette forme de gestion permet de réduire le nombre de chats errants, évite la recolonisation des territoires par de nouveaux individus.

La commune de La Teste de Buch dispose d'un accueil félin dont la gestion est prise en charge par l'Association SOS Chats 33. Le 18 février dernier, le conseil municipal a voté la convention passée avec cette association pour la stérilisation des chats errants dits « chats libres ». Les chats seront capturés, stérilisés et identifiés, puis relâchés dans leur environnement. Les chats les plus sociables seront mis à l'adoption.

Pour mener à bien ces actions, la mairie a établi un partenariat avec les deux cliniques vétérinaires de la commune

« L'hippocampe » et « Bonneval ».

« La Fondation 30 Millions d'amis » et « la fondation Brigitte Bardot » participeront à financer des actes de stérilisation et d'identification des chats errants.

Si vous trouvez un chat libre, vous pouvez contacter l'association SOS Chats La Teste pour qu'elle puisse prendre en charge l'animal : soschatslateste@yahoo.com ,
06.75.34.54.48 / 06.87.06.02.46.